



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 20 avril à 17h30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 13 avril 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	13		2	2

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SIMON Philippe

Membres excusés : BESNIER Michelle, THEYS Michel

Membres absents : ECHASSERIEAU Vincent, SALAGNAT Michèle

Secrétaire de séance : POURCHET Pierre

FINANCES

Délibération n°55-2021 : Piscine – Réfection des margelles des bassins – Avenant n°1 au marché de travaux

Madame la Présidente rappelle aux membres du Bureau que la réouverture en juin 2021 de la piscine estivale située à Eymoutiers est conditionnée à la rénovation des margelles des bassins.

Le Bureau a statué par sur l'attribution du marché à la société SAREPS pour un montant de 133 595 € (offre de base + option 2).

Il est nécessaire de conclure un avenant pour la réfection des ancrages d'échelles et leur remplacement pour un montant de 9 600 € HT. Monsieur Simon, Vice Président de la commission en charge des travaux, détaille le devis proposé.

Vu le Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018 au JO, entré en vigueur le 1^{er} avril 2019,
Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,
Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique,
Vu la délibération n° 04-2021 en date du 25 février 2021 portant sur l'attribution du marché de travaux à la société SAREPS,
Vu le devis proposé par la société SAREPS,

Les membres du Bureau communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer avec la société SAREPS l'avenant n°1 au marché de travaux pour la réfection des margelles des bassins de la piscine intercommunale à Eymoutiers pour un montant de 9 600€ HT portant le marché à un montant total de 143 195 € HT;
- **DIRE** que les crédits sont prévus au Budget principal 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 21 avril 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **10 MAI 2021**
Publié le : **10 MAI 2021**